

NEWSLETTER

PLAN DE RELANCE L'ÉTAT VOUS ACCOMPAGNE



Numéro 06 - 7 décembre 2020

Cette newsletter a vocation à vous donner régulièrement des informations sur l'actualité du plan de relance. Elle n'a cependant pas vocation à être exhaustive. Vous pouvez aussi consulter les sites nationaux dédiés, notamment <https://www.gouvernement.fr/france-relance>

COLLECTIVITÉS

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET RÉHABILITATION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Cette mesure vise à financer la restructuration des logements sociaux et leur rénovation énergétique. L'ambition est de faire émerger des solutions industrielles françaises de rénovation énergétique très performantes. Les critères de sélection et les modalités de financement des opérations seront définis à compter du 10 novembre 2020. **Vous pourrez déposer vos demandes de subvention auprès des services instructeurs dès le début de l'année 2021.**



ENTREPRISES

MODERNISATION DES LIBRAIRIES

Dispositif devant permettre aux librairies de moderniser leurs équipements et d'éviter leur dégradation par un soutien de 6 millions d'euros prévus pour 2021 sur deux actions : d'une part, le soutien à la modernisation de leurs moyens matériels et, d'autre part, le soutien à une solution de vente à distance des librairies. **Le premier volet du dispositif est ouvert.**



LE RENOUVELLEMENT FORESTIER EST LANCÉ

Le plan de relance dédie des moyens inédits pour engager le renouvellement forestier dans le contexte du changement climatique, en incitant les propriétaires forestiers à investir pour adapter leurs forêts ou pour améliorer leur contribution à l'atténuation du changement climatique. Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI). **Les dossiers complets sont à retourner avant le 7 janvier 2021.**



AIDE POUR LES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

Dans le cadre du plan « 1 jeune 1 solution », les employeurs bénéficient d'une aide exceptionnelle s'ils recrutent un alternant en contrat de professionnalisation, jusqu'au niveau master. **Pour les contrats de professionnalisation conclus entre le 1er juillet 2020 et le 28 février 2021 et au titre de la 1ère année d'exécution du contrat.**



PARTICULIERS

#PROMO 16-18, LA ROUTE DES POSSIBLES

Le plan « 1 jeune, 1 solution » prévoit 35 000 parcours personnalisés pour des jeunes décrocheurs scolaires afin de leur permettre de se projeter dans le monde professionnel en leur faisant découvrir des métiers. **Ces parcours seront disponibles à compter de novembre 2020.**



CALENDRIER DES APPELS À PROJETS

Pour suivre en direct le calendrier des appels à projets du plan de relance
CLIQUEZ ICI